

AVIS DE PUBLICITE
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (MAPA)
N° 01 / 2021 / MAPA / DGEE / PCM DU 12 / 02 / 2021

I. Informations relatives à l'acheteur public

La Polynésie française, représentée par le ministère de l'éducation, de la modernisation de l'administration, en charge du numérique, BP 2551, 98713 Papeete - TAHITI, Immeuble CGM, Rue du Général de GAULLE - Tél. : 40.54.87.80, qui a toute autorité pour mener les opérations de passation et de signature du marché.

II. Objet et caractéristiques principales

Les travaux prévus concernent **la réalisation de travaux d'aménagements (sécurisation et accessibilité PMR) au lycée professionnel d'UTUROA - RAIATEA.**

La présente consultation donnera lieu à la passation d'un marché à procédure adapté (MAPA).

III. Programme des travaux

Le programme de travaux se décompose en trois parties distinctes et indépendantes, répartie sur 2 lots :

- LOT 1 : ACCESSIBILITE PMR
 - L'aménagement du cheminement de l'entrée (sécurisation des entrées et accessibilité PMR)
 - La réalisation de 5 tronçons d'accès PMR en béton ;
- LOT 2 : REVETEMENT DE SOL EN RESINE EPOXY
 - La mise en œuvre d'un complexe en résine époxy dans l'atelier de métallerie.

IV. Procédure

La procédure retenue est l'appel d'offres à procédure adaptée (LP 321-1 et suivants du CPMP).

Les modalités de leur attribution sont définies à l'article 6 du règlement de consultation.

V. Conditions de participation – Pièces à fournir par le candidat

Les justificatifs à produire sont détaillés dans le règlement de la consultation et comprennent :

1) Les pièces A relatives à la candidature :

- lettre de candidature (formulaire type LC1 fourni ou équivalent),
- Capacités du candidat (formulaire type LC2 fourni ou équivalent)
- Déclaration sur l'honneur (formulaire type LC3 fourni ou équivalent),
- Extrait KBis,
- attestation CPS,
- Attestations fiscales (DICP et DGFIP),
- Attestation d'assurance RC professionnelle.

Il est rappelé aux soumissionnaires que toute offre ne comportant pas l'ensemble de ces pièces, pourra être rejetée par la commission d'appel d'offres.

2) **Les pièces B relatives à l'offre :**

- Le CCAP & CCTP paraphé et signé.
- la DPGF remplie et signée.
- Un dossier technique précisant l'organisation prévu pour le chantier, la sécurité, les fiche techniques (complexe résine, etc.), le tri et évacuation des déchets et tous autres documents jugés utiles.
- Le planning de réalisation global, avec un délai maximum plafonné à 4 mois.

VI. **Critères d'attribution**

Le jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles LP 235-2 et suivants du CPMP, selon les critères et sous-critères d'attribution suivants :

- **Prix de la prestation : sur 60 points**
- **Dossier technique : sur 30 points**
- **Délais de réalisation : sur 10 points**

VII. **Délais de remise des offres**

La remise des offres est fixée au 15 MARS 2021 avant 11h30, délai de rigueur. Toute offre parvenue après cette heure sera rejetée.

Les offres seront valables 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

VIII. **Adresses**

Le règlement de la consultation et l'ensemble du dossier peuvent être consultés et retirés sur le site de la DGEE ou au Pôle des constructions et de la maintenance de la Direction générale de l'éducation et des enseignements.

Pour des renseignements complémentaires, les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à Michel CLERAY, e-mail : michel.cleray@education.pf – tel 40 46 29 36.

Les offres sont à remettre au secrétariat du PMC de la DGEE, rue TUTERAI TANE à PIRAE.

IX. **Conditions de remise des offres**

L'offre sera présentée sous pli unique et contenir les pièces visées à l'article V ci-dessus et à l'article 5 du Règlement de consultation.

L'enveloppe extérieure à l'adresse de la DGEE, portera la mention « **Consultation MAPA pour les Travaux d'aménagement (sécurisation et accessibilité PMR au Lycée professionnel d'UTUROA** », (*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement*) ». **LOT n°.... Entreprise..... ;**

Date d'envoi du présent avis à la publication

Le présent avis a été envoyé à la publication le : 12 FEV. 2021

Le Ministre de l'éducation,
de la modernisation de l'Administration,
en charge du numérique


Christelle LEHARTEL

